

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33026 – “ Vallée de l'Ourthe entre Hamoir et Comblain-au-Pont ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33026 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Ce site est constitué du fond de vallée, des versants et carrières de l'Ourthe, ainsi que de vallons de ses affluents (Ruisseau de Renal, de la Hé d'Ourthe, de Boé) entre Hamoir et Comblain-au-Pont ; reprenant également le Bois de Comblain et de petits coteaux à La Rock, ainsi que la Sablière de Larbois. Ce site présente une grande variété d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. En termes d'habitats forestiers, les versants boisés sont essentiellement occupés par des forêts indigènes du métaclimax des hêtraies calcicoles, neutrophiles et acidophiles. Sur les pentes les plus abruptes et instables apparaissent des forêts de ravin, tandis que des forêts alluviales et des chênaies-frênaies humides occupent les fonds de vallées. Ces zones forestières contribuent à l'habitat de diverses espèces, parmi lesquelles les pics mar et noir, la bondrée apivore, le lucane cerf-volant et diverses espèces de chauves-souris. Les milieux rocheux englobent de leur côté des éboulis, des pelouses calcaires de grande valeur et des falaises, tandis que les grottes et cavités abritent de nombreuses chauves-souris d'intérêt communautaire ; faisant de cet ensemble un site exceptionnel pour les chiroptères à l'échelle wallonne. Parmi les autres milieux ouverts remarquables, on peut citer plusieurs prairies de fauche extensives ainsi que les landes de la sablière de Larbois. Au niveau des habitats aquatiques, l'Ourthe constitue par ailleurs un habitat favorable au martin-pêcheur, au chabot, à la bouvière, à la lamproie de Planer et à la mulette épaisse. Il convient enfin de mentionner les suintements calcaires pétrifiants parsemant le site.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9150	159,41 ha	B	
9130	67,25 ha	B	
9180*	32,41 ha	B	UG 6
9110	25,58 ha	C	
3260	17,86 ha	B	
8160*	10,98 ha	B	UG 2

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
91E0*	6,01 ha	C	UG 7
9160	4,79 ha	C	
6210*	3,50 ha	B	UG 2
6510	2,51 ha	C	
6110*	2,50 ha	B	UG 2
8210	1,54 ha	B	
4030	1,30 ha	C	
8150	0,26 ha	C	
8220	0,21 ha	C	
7220*	0,10 ha	B	UG 1
3150	0,03 ha	C	
3140	0,00 ha	C	
8310		B	

**Légende :** EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6110\* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210\* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaire (*Festuco-Brometalia*) (\*sites à orchidées remarquables)

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

7220\* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8160\* : Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

8310 : Grottes non exploitées par le tourisme

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

9180\* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

91E0\* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

#### B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
	repr.	hiver		étape			
1032	<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	P				C
1078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	5-100 i				B
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	P				C
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P				C

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1134	Rhodeus sericeus amarus	Bouvière	P			C
1163	Cottus gobio	Chabot	P			C
1303	Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	9-15 i			B
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	5-15 i			C
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			3-10 i	B
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	4-35 i			C
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-2 i			C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	7-50 i			C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P			C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		0-2 p		-
A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	0-1 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1-2 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1 p			-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	3-5 p			-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1 p		-

**Légende :** P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33026 – " Vallée de l'Ourthe entre Hamoir et Comblain-au-Pont ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,  
du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN